

L'église de Nazareth ne sera pas vendue

Par Jean-François Bouchard

La Fabrique de la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski a pris sa décision : l'église de Nazareth ne sera pas vendue.



Le président de la Fabrique de la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski, Guy-Réjean Pineault.

L'église sera réaménagée afin de répondre aux besoins des groupes de pastorale des secteurs de Sacré-Cœur, de Nazareth et de Saint-Germain. « Ce ne sont pas des coûts exorbitants, indique le président Guy-Réjean Pineault. C'est le sous-sol qu'on veut transformer en locaux pour l'enseignement religieux aux jeunes. »

La nef de l'église sera offerte en location à des organismes communautaires. Une offre a d'ailleurs été faite aux Associations communautaires patrimoniales de Rimouski. « C'est leur décision après, souligne M. Pineault – qui estime qu'il s'agit d'un "compromis acceptable". Nous autres, on veut avoir des partenaires qui vont faire une location pour nous aider à défrayer les coûts d'opération. »

Une rencontre entre les Associations communautaires patrimoniales de Rimouski et la Fabrique de la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski aura lieu après Pâques afin de voir s'il est possible d'établir une entente satisfaisant les deux parties. « On va se rencontrer, on va voir les exigences de part et d'autre, et après cela on va s'en retourner, nous, en conseil d'administration et on va faire nos devoirs », commente le président Denis Proulx.



Le président des Associations communautaires patrimoniales de Rimouski, Denis Proulx.

Au sujet de l'offre d'achat de 75 000 \$ pour l'acquisition de l'église de Nazareth par les Associations communautaires patrimoniales de Rimouski, le président de la fabrique indique : « Cela ne règle pas nos problèmes de locaux. Alors, il faut réinvestir. Prendre 75 000 \$ et le réinvestir dans une nouvelle construction, ce n'est pas logique. » Pas plus que de vendre l'église pour la louer ensuite, note M. Pineault.

Enfin, la Fabrique de la paroisse Saint-Germain-de-Rimouski poursuit sa campagne de capitation afin d'amasser 300 000 \$. À la fin de l'exercice financier 2008, la Fabrique a enregistré un déficit de 300 000 \$. « Il n'y a pas assez de capitation qui rentre actuellement pour être capable de combler les besoins », conclut Guy-Réjean Pineault. Environ 30 % des Rimouskois paient leur capitation.

Fin les querelles pour l'église Nazareth

La Fabrique et les organismes se la partagent

PIERRE MICHAUD

Nouvelles générales - Publié le 13 avril 2009



Photo: Le JOURNAL Pierre Michaud

Le président du Cercle culturel de l'amitié, Gilbert Rivard, et le président de Les Associations communautaires patrimoniales, Denis Proulx.

Fin les querelles concernant l'église de Nazareth, que des organismes socio-communautaires voulaient acheter tandis que la Fabrique Saint-Germain de Rimouski refusait de s'en départir à rabais.

Regroupés dans Les Associations communautaires patrimoniales de Rimouski, une demi-douzaine d'organismes, dont le Cercle culturel de l'amitié, souhaitaient acheter l'église et y tenir leurs activités. Les démarches durent depuis un an et les échanges avec la Fabrique ont parfois été tumultueux. Certains estimaient que l'église a été payée par les fidèles et qu'elle aurait dû être donnée aux organismes. Une offre de 75 000 \$ avait été déposée, mais, finalement, le regroupement sera locataire.

«Les deux parties se rencontrent la semaine prochaine et on établira un échéancier pour la prise de possession des locaux. Le rez-de-chaussée sera occupé par les organismes, alors que le sous-sol sera réservé à des activités de la Fabrique, comme l'enseignement de la catéchèse. C'est une solution qui nous convient. Nous n'avons presque pas le choix. Compte tenu de nos finances, c'était la solution la moins dispendieuse», soutient le président de la Fabrique, Guy-Réjean Pineault.

«C'est une ouverture très positive. C'est un partenariat. Par contre, on a hâte de savoir ce à quoi ça nous engage», indique le président de les Associations communautaires patrimoniales, Denis Proulx. L'église de Nazareth a été mise en vente à la suite de la fusion des neuf paroisses de Rimouski.

Journée de réflexion sur les églises de la région

PIERRE MICHAUD

Nouvelles générales - Publié le 22 avril 2009 à 13:46



Photo: Le JOURNAL Pierre Michaud

L'église de Nazareth est l'une de celles qui ont été fermées au culte au cours des dernières années, dans la région.

La Table de concertation du patrimoine religieux du Bas-Saint-Laurent et le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent tiennent, ce 24 avril à l'église Saint-Pie X de Rimouski, une journée de réflexion sur l'avenir des églises au Bas-Saint-Laurent.

Cette journée vise à mieux outiller les intervenants impliqués dans la conservation des églises de la région.

« Dans un contexte où la conservation des églises est un enjeu culturel important, nous avons voulu organiser un événement pour les acteurs de première ligne et les artisans du développement local et régional qui devront, tôt ou tard, décider du sort de leur église », souligne le président de la Table de concertation du patrimoine religieux du Bas-Saint-Laurent et du Conseil du patrimoine religieux du Québec, Michel Lavoie.

Cette journée s'adresse aux intervenants qui doivent conjuguer quotidiennement avec la préservation des églises, tels les conseils de fabrique, les organismes en patrimoine et les élus municipaux. L'événement est aussi destiné aux agents de développement, aux urbanistes et aux aménagistes qui agissent en support aux organismes responsables de la conservation des églises.

<http://progresecho.canoe.ca/webapp/sitepages/content.asp?contentid=92913&id=659&classif=Nouvelles>

PROGRÈS-ÉCHO

QUEBECOR
Media

Ste-Luce à St-Fabien et St-Charles à Trinité-des-Monts • 28 250 exemplaires • 104^e ANNÉE – N° 22 • 20 pages

Exclusif

À Rimouski-Est

L'église St-Yves vendue



Page 3

L'église Saint-Yves vendue et transformée en résidence

Ernie WELLS • ernie.wells@hebdomasquebecor.com

L'église Saint-Yves, à Rimouski-Est, sera convertie en résidence pour personnes autonomes, semi-autonomes et en perte d'autonomie.

L'impressionnant immeuble en forme d'étoile est vendu à un infirmier de profession, Charles-Eugène Lévesque, qui incluant l'achat de l'église, prévoit investir de 500 000 \$ à 1 M \$ pour transformer l'intérieur et aménager 30 chambres.

«Les chambres seront au rez-de-chaussée, alors que la cuisine et la salle de détente seront au sous-sol. Un ascenseur reliera les trois paliers. Je prévois 12 chambres dans les quatre parties vitrées transformées en

mezzanine», explique M. Lévesque qui conserve l'aspect extérieur afin de préserver le patrimoine architectural du temple construit en 1959. La Résidence l'Éveil fournira de l'emploi à 15 personnes; préposés aux bénéficiaires, infirmières auxiliaires et emplois en cuisine et entretien.

Retraité de l'Hôpital régional de Rimouski, M. Lévesque a repris sa profession au Foyer.

La Résidence l'Éveil

La Résidence l'Éveil accueillera des personnes de 50 ans et plus qui profiteront de divers services d'hébergement, sur des périodes de temps différentes, jusqu'à la permanence. «L'hébergement va d'une



Photo Le JOURNAL Ernie Wells

Moment important de la transaction, la signature des documents devant la notaire Me Nadine Rioux, en présence de l'acheteur, Charles-Eugène Lévesque, à gauche et le président de la Fabrique St-Germain, Guy Réjean Pinault.

Une vente qui libère le président de la Fabrique

(E.W.)-Le défi était de taille et de l'avoir relevé en vendant rapidement l'église de St-Yves, soulage le président de la Fabrique St-Germain, Guy Réjean Pinault.

«Je me sens libéré. Ce genre d'immeuble ne se vend pas à tous les jours. Cette église est parmi nos propriétés qui a été la plus facile à vendre et l'offre reçue a été la plus raisonnable. La vocation d'une résidence pour personnes âgées rejoint nos critères. On ne veut pas que nos bâtisses deviennent des salles de danseuses. C'est un retour des choses pour les gens qui ont contribué par leurs capitations, même s'ils ne sont pas du

secteur. Tous ont collaboré à la communauté», explique M. Pinault.

Autres églises

La Fabrique conserve l'église Nazareth pour l'enseignement de la pastorale et de la cathéchèse. Celle de Ste-Odile est vendue depuis un mois et sera convertie en résidence (condos), avec respect de la structure externe. Le presbytère devient une résidence privée. Celui de St-Robert est loué et sera éventuellement mis en vente.

En septembre 2007, les neuf paroisses ont été regroupées en l'assemblée de St-Germain Les égli-

semi-journée, à une journée et plus, afin de permettre aux personnes qui ne peuvent temporairement retourner à leur domicile, comme à la sui-

ses St-Yves, Nazareth et Ste-Odile sont fermées depuis le 2 janvier 2008. «L'acceptation de la fermeture des églises se cicatrise. Reste aux gens à contribuer à leur capitation, ce qui évitera d'autres fermetures», estime Guy Réjean Pinault.

te d'une intervention chirurgicale ou pour donner du répit au proche aidant. La durée prévisible maximale d'hébergement temporaire sera de 21 jours. Une prolongation sera

possible», ajoute M. Lévesque.

Un terrain clôturé permettra la pratique de jeux de société et la marche. Un grand stationnement sera disponible aux visiteurs.

PROGRÈS-ÉCHO

QUEBECOR
Media

Ste-Luce à St-Fabien et St-Charles à Trinité-des-Monts • 28 250 exemplaires • 104^e ANNÉE - N° 41 • 44 pages

Les plans changent

**-L'église St-Yves
transformée et agrandie**

Page 5

Transformée en résidence, l'église St-Yves devra être agrandie

Ernie WELLS • ernie.wells@hebdoquebecor.com

Charles-Eugène Lévesque prévoit toujours convertir l'église Saint-Yves, à Rimouski-Est, en résidence pour personnes autonomes, semi-autonomes et en perte d'autonomie, même si son projet a pris du retard, une autre tournure et qu'il va coûter plus cher.

Le promoteur a dû d'abord soumettre son projet à une consultation publique sur le dézonage du terrain de ce secteur qui, dans l'ancienne municipalité de Rimouski-Est, permettait la construction de maisons unifamiliales, bifamiliales, multifamiliales, en plus des usages commerciaux, services et institutions. Or, le projet de M. Lévesque doit inclure

l'usage «habitation collective», afin de transformer l'église en résidence de 30 chambres. Ce qui fut accepté et réglementé par la Ville de Rimouski le 22 octobre.

Mais le principal obstacle origine du fait que les institutions financières accordent des prêts pour des résidences de 50 chambres et plus.

«Ce qui m'oblige à agrandir un bâ-

timent déjà très vaste et prévoir l'ajout, du côté Sud-Est, d'une aile de 20 chambres. Les 30 initialement prévues sont à l'intérieur de l'église. Cette modification importante entraîne des retards dans la conception des plans qui sont à revoir», explique M. Lévesque, un infirmier de profession. Retraité de l'Hôpital régional, il a repris son travail d'infirmier au Foyer de Rimouski.

500 000 \$ de plus

D'un investissement initial prévu de 500 000 \$ à 1 M \$ pour transformer l'intérieur de l'église et aménager les 30 chambres, l'ajout de 20 unités pourrait entraîner des déboursés imprévus de 500 000 \$, croit le promoteur.

Ce n'est qu'au début de 2010 que M. Lévesque aura les plans de la firme d'architectes Lebel & Goulet, qu'il devra ensuite, dans sa recherche de financement, soumettre aux institutions prêteuses. «J'ai la ferme volonté d'aller de l'avant avec ce



Photo Le JOURNAL Ernie Wells

L'ajout d'une aile de 20 chambres modifie les plans du promoteur Charles-Eugène Lévesque.

projet. Dans le meilleur des scénarios, je prévois ouvrir les portes de la Résidence l'Éveil en juillet 2010».

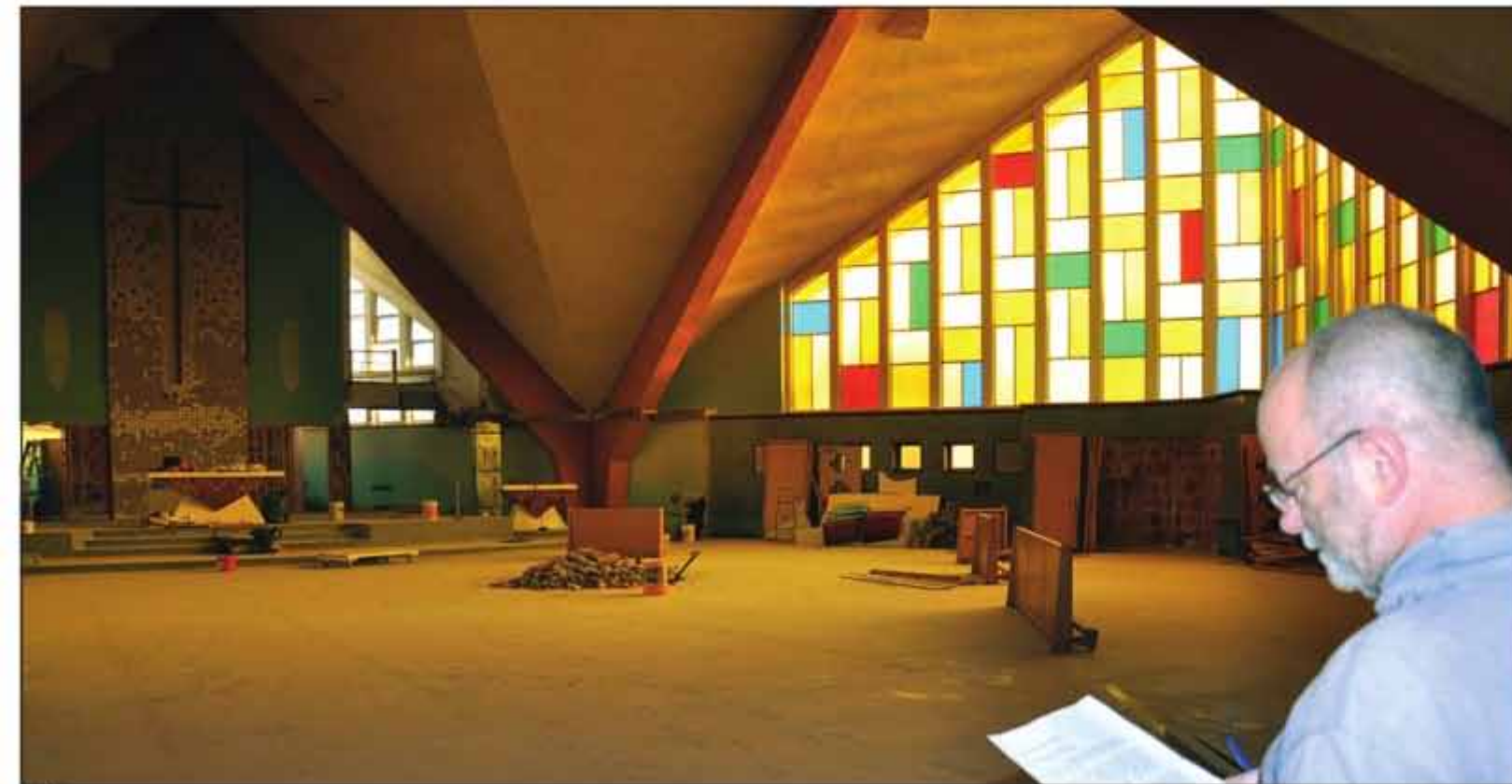


Photo Le JOURNAL Ernie Wells

Pendant que les plans sont en cours de préparation par la firme Lebel & Goulet, des travaux de démolition sont en cours à l'intérieur de l'église afin de préparer les divisions pour aménager les chambres et un vaste atrium.

La Résidence l'Éveil comptera 50 chambres

(E.W.)-La Résidence l'Éveil disposera de chambres au rez-de-chaussée, autour d'un vaste atrium, alors que la cuisine et la salle de détente seront aménagées au sous-sol.

Un ascenseur reliera les trois paliers. Douze autres chambres seront localisées dans les quatre parties vitrées transformées en mezzanines et 20 autres dans un ajout du côté Sud-Est. L'architecture externe conservera l'aspect d'origine de cette église construite en 1959. Quinze préposés aux bénéficiaires, infir-

mières auxiliaires et employés en cuisine et entretien y trouveront un emploi.

50 ans et plus

La Résidence l'Éveil accueillera des personnes de 50 ans et plus en leur offrant divers services d'hébergement sur des périodes de temps différents, jusqu'à la permanence. L'hébergement offert sera d'une demi-journée, à une journée et plus, afin de permettre aux personnes qui ne peuvent retourner à leur domici-

le en raison de leur état de santé, notamment à la suite d'une intervention chirurgicale ou pour donner du répit au proche aidant. La durée prévisible maximale d'hébergement temporaire sera de 21 jours. Une prolongation sera possible, selon l'état de santé de la personne. La surveillance sera assurée 24 heures sur 24. Un vaste terrain clôturé permettra la pratique de jeux de société et la marche. Un grand stationnement sera disponible aux visiteurs.

http://virtuel.progresecho.canoe.ca/doc/hebdo_progres-echo/11182009_pe_opt/2009111701/



Photo LE JOURNAL Pierre Michaud

Des travaux sont aussi en cours sur l'église de Sainte-Odile, achetée par l'homme d'affaires Gaétan Lavoie, qui le transforme en édifice à logements, tout en conservant le cachet religieux du bâtiment.